

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE JETTE

Appel à candidatures:

Examen de Recrutement au grade d'assistant social (niveau BH) (h/f/x)

Le Conseil a décidé, en sa séance du 20.09.2017, de susciter les candidatures pour l'examen de recrutement au grade d'assistant social.

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes pour pouvoir participer à l'examen:

a) Conditions d'accès (art. 17 du statut administratif):

- Etre Belge lorsque les emplois comportent une participation à l'exercice de la puissance publique, à savoir par exemple une compétence de verbalisation, d'établissement d'actes juridiques ou d'exercice d'un contrôle sur les citoyens;
- 2. Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 3. Jouir des droits civils et politiques:
- 4. Avoir satisfait, s'il échet, aux lois sur la milice ou aux lois portant le statut des objecteurs de conscience;
- 5. Etre titulaire du diplôme d'assistant social ou d'infirmier social conformément à l'arrêté royal du 9 mars 1977;
- 6. Se conformer au moment de la nomination à titre définitif, aux prescriptions légales et réglementaires relatives à la résidence;
- 7. Etre en règle en matière de législation linguistique;

b) <u>Inscription:</u>

Une candidature recevable contient les documents suivants:

- 1. formulaire d'inscription que vous trouverez ci-après dûment complété et signé;
- 2. photocopie du diplôme

Les candidatures seront adressées par courrier recommandé à Madame la Présidente Brigitte DE PAUW - Examens de recrutement - CPAS de Jette - rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 - B 1090 Bruxelles - <u>au plus tard pour le 6 novembre 2017</u> - date de clôture des candidatures.

Le CPAS de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quels que soient le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Le Secrétaire,	La Présidente,
----------------	----------------

Dominique BERNARD

Brigitte DE PAUW

Programme de l'examen de recrutement au grade d'assistant social :

		Minima requis par épreuve et répartition des points
A.	Épreuve de connaissance	60/100
	- Connaissances élémentaires du droit de la sécurité sociale	20 points
	- Connaissance des procédures administratives en matière sociale	20 points
	- Connaissance des institutions sociales	20 points
	- Notions de psychologie sociale	20 points
	- Matière spécifique en rapport avec la fonction à pourvoir	20 points
В.	Épreuve professionnelle L'épreuve professionnelle vise à mesurer les compétences sociales et certaines aptitudes telles que le traitement de l'information et l'esprit critique, l'esprit d'analyse et de synthèse, la planification et l'organisation du travail, L'épreuve consiste en la rédaction d'un rapport (ex.: analyse de la situation, dossier de suivi, recommandations,). Pour ce faire, le candidat reçoit une série d'informations sous forme de documents (par exemple: description de la situation, descriptifs des missions de divers organismes d'aide sociale,).	60/100
C.	Épreuve orale Cette épreuve a pour but de mesurer des qualités de savoir-être telles que la gestion du stress et de l'agressivité, l'assertivité et la diplomatie, l'écoute et l'empathie, l'adaptabilité, la capacité d'expression et d'instauration d'un climat de confiance, la capacité de travailler en équipe, la capacité de prendre du recul, la maîtrise de soi, le sens du contact,	60/100
	Total	180/300



CPAS DE JETTE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE RECRUTEMENT

1. EXAMEN SOLLICITÉ

Assistant social

2. **IDENTITÉ DU CANDIDAT**

Titre	Monsieur / Madame (biffer la mention inutile)
Nom	
Prénom	
Rue et nº	
Code postal et Commune	
N° de registre national	
Téléphone fixe	
GSM	
e-mail	
Date et signature	

3. ANNEXES À FOURNIR

- ☐ Photocopie du diplôme
- ☐ Brevets linguistiques délivrés par le Selor (non obligatoire pour passer l'examen mais obligatoire pour être nommé)

À envoyer pour le lundi 6 novembre 2017 au plus tard

CPAS DE JETTE À l'attention de Madame Brigitte DE PAUW - Présidente Examens de recrutement rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 B-1090 Bruxelles